



HAL
open science

L'oralité fantasmée de l'histoire Le passage du Rhin (1672)

Léo Stambul

► **To cite this version:**

Léo Stambul. L'oralité fantasmée de l'histoire Le passage du Rhin (1672). Cahiers d'Etudes Romanes, 2023, 47, pp.137-156. hal-04719029

HAL Id: hal-04719029

<https://univ-montpellier3-paul-valery.hal.science/hal-04719029v1>

Submitted on 2 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'oralité fantasmée de l'histoire

Le passage du Rhin (1672)

Léo Stambul



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/etudesromanes/17239>

ISSN : 2271-1465

Éditeur

Centre aixois d'études romanes de l'université d'Aix-Marseille

Édition imprimée

Date de publication : 8 décembre 2023

Pagination : 137-156

ISBN : 979-10-320-0489-0

ISSN : 0180-684X

Ce document vous est fourni par Université Paul Valéry Montpellier 3



Référence électronique

Léo Stambul, « L'oralité fantasmée de l'histoire », *Cahiers d'études romanes* [En ligne], 47 | 2023, mis en ligne le 11 septembre 2024, consulté le 02 octobre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/etudesromanes/17239>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

L'oralité fantasmée de l'histoire

Le passage du Rhin (1672)

Léo Stambul

Université Paul Valéry-Montpellier 3, IRCL, Montpellier, France

Résumé : À l'occasion du passage du Rhin par l'armée de Louis XIV en 1672, nombre d'acteurs de l'écriture de l'histoire entreprennent d'enregistrer l'événement dans la mémoire collective. Journaux, poèmes, médailles : tous les supports sont mis en usage pour célébrer le roi. Dans chaque cas, malgré l'absence de témoignage précis, les auteurs inventent une fiction de parole censée donner l'impression d'avoir été produite et saisie au plus près de l'événement, sous le coup de l'émerveillement. La comparaison de ces différentes façons de mobiliser l'oralité permet alors d'interroger les fantasmes qui traversent les différents régimes de l'écriture de l'histoire dans le contexte de la monarchie absolue.

Mots-clés : Gazettes, poésie, images, xvii^e siècle, France, guerre de Hollande, formes de l'oralité, écriture et représentation de l'histoire

Abstract: When the French army under the command of Louis XIV crossed the Rhine in 1672, many historians tried to record the event as collective memory with various endeavours to celebrate the King: newspapers, poems, or medals. Despite the absence of precise testimony, each author invented a fictitious form of orality supposedly produced and recorded on the spot and in awe. Comparing the ways orality was resorted to helps questioning the fantasy which pervades the different modalities to write history in the context of absolute monarchy.

Keywords: *Gazettes*, poetry, images, xviith century, Holland war, France, Rhine, orality forms and story writing, representation

12 juin 1672 : l'armée de Louis XIV traverse un bras du Rhin à gué et s'empare du fortin de Tolhuis, « vieille tourelle qui sert de bureau de péage », comme l'ironisait Voltaire¹. Dans les jours qui suivent, la surprenante succession de redditions de villes hollandaises laisse croire un temps que la guerre de Hollande, déclarée seulement six semaines plus tôt, est déjà gagnée. En 1672, tout confirme qu'il s'agira bien d'une guerre-éclair, comme le souhaitaient Turenne et Condé, au point de rendre inutiles de vraies négociations de paix². Alors que la guerre révélera en 1678 un bilan bien plus mitigé, le passage du Rhin en 1672 est immédiatement célébré comme l'une des grandes victoires françaises et restera dans les mémoires comme l'un des grands faits d'armes de Louis XIV.

C'est que, au-delà du conflit militaire à proprement parler, la guerre de Hollande est aussi l'une des grandes guerres de communication de l'Europe de la seconde moitié du XVII^e siècle. Dans cette guerre, dont Fénelon disait qu'elle avait été « entreprise pour [la] gloire [de Louis XIV] et pour la confusion des faiseurs de gazettes et de médailles de Hollande³ », le passage du Rhin en particulier occupe une place centrale dans le système de la propagande louis-quatorzième⁴. D'un point de vue symbolique, en effet, le franchissement de cette frontière naturelle est l'occasion de mettre en scène l'extraordinaire et, par tous les moyens de la rhétorique du sublime, de souligner le dépassement héroïque de soi et le souverain affranchissement du roi vis-à-vis des limites de la nature. D'un point de vue historique, en outre, l'événement possède une mémoire propre avec l'illustre précédent antique du passage du Rhin par César, raconté

-
- 1 Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV* [1739], Oxford, Oxford University Press, 2015, t. 3, chap. 10, p. 164. Voir aussi p. 166 : « Tel fut ce passage du Rhin, action éclatante et unique, célébrée alors comme un des grands événements qui dussent occuper la mémoire des hommes. Cet air de grandeur dont le roi relevait toutes ses actions, le bonheur rapide de ses conquêtes, la splendeur de son règne, l'idolâtrie de ses courtisans ; enfin, le goût que le peuple, et surtout les Parisiens, ont pour l'exagération, joint à l'ignorance de la guerre où l'on est dans l'oisiveté des grandes villes : tout cela fit regarder, à Paris, le passage du Rhin comme un prodige qu'on exagérait encore. L'opinion commune était que toute l'armée avait passé ce fleuve à la nage, en présence d'une armée retranchée, et malgré l'artillerie d'une forteresse imprenable, appelée le *Tholus*. Il était très-vrai que rien n'était plus imposant pour les ennemis que ce passage, et que s'ils avaient eu un corps de bonnes troupes à l'autre bord, l'entreprise était très-périlleuse ».
 - 2 Voir François Lebrun, *La puissance et la guerre. 1661-1715*, Paris, Seuil, 1997, p. 151-157.
 - 3 François de Fénelon, *Lettre à Louis XIV* [1693 ?], Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. 1, 1983, p. 545.
 - 4 Voir Peter Burke, *The Fabrication of Louis XIV*, Yale/London, Yale University Press, 1992, p. 49-59 notamment.

dans *La Guerre des Gaules*⁵, lequel pourra donner lieu à toutes sortes de parallèles historiques entre l'ancien et le moderne.

Et de fait, conformément au programme de Colbert, toutes sortes de supports sont mis en usage pour relater l'événement : journaux, poèmes, récits, peintures, médailles ; et toutes sortes d'auteurs, poètes, prosateurs, historiographes en devenir, amateurs ou professionnels, se mettent immédiatement à prendre la plume pour célébrer la grandeur royale. Le passage du Rhin permet alors de voir au plus près le fonctionnement du grand système louis-quatorzien de mise en concurrence des différentes pratiques d'écriture de l'histoire⁶. Mais il permet aussi de constater que, dans ces différentes façons de raconter l'événement produites à l'époque, la question de l'oralité affleure toujours d'une façon ou d'une autre, car la parole orale apparaît toujours comme le discours le plus proche de l'événement, la source pure, spontanée et quasi non-déformée de l'histoire, dont elle vient garantir l'authenticité, avant que l'écriture ne lui impose une « différenciation », avant que le geste d'écrire l'histoire ne lui impose ordre, raison, forme et point de vue⁷. L'oralité se manifeste ainsi dans les pratiques historiographiques de façon fantomatique, comme « la voix distinguée des contenus désormais instrumentalisés⁸ » que sont les pratiques historiographiques propagandistes. Elle est ce vers quoi tendent les historiens, mais aussi ce qu'ils ne peuvent qu'altérer par l'écriture et qu'ils doivent donc ressusciter, re-susciter, avec leur technique scripturaire propre. De fantôme qui hante l'écrit, l'oralité devient alors fantôme, objet de désir d'autant plus fort que, dans le cas présent, aucun des historiographes du passage du Rhin n'a été directement témoin de l'événement et qu'aucune parole importante digne d'être enregistrée n'a marqué ce haut fait.

C'est pourquoi on se propose présentement d'étudier les déplacements et les métamorphoses de ces techniques d'enregistrement de l'oralité dans la relation d'un même événement historique qui servira d'étalon. Le parcours, depuis les gazettes et les poèmes de circonstance, jusqu'aux inscriptions monumentales, permettra d'examiner les modalités de recréation de la parole dans les différentes pratiques historiographiques autour du passage du Rhin. Il s'agira, partant, de

5 Voir Jules César, *Guerre des Gaules* (IV, 17), Paris, Les Belles Lettres, 1924, p. 108-109.

6 Nous suivons ici de près les analyses de Christian Jouhaud dans *Les Pouvoirs de la littérature. Histoire d'un paradoxe*, Paris, Gallimard, 2000.

7 Au-delà de la référence à Jacques Derrida, on renverra davantage sur ce point aux travaux essentiels de Michel de Certeau dans *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, 3^e partie, « Systèmes de sens : l'écrit et l'oral », p. 243-335.

8 *Ibid.*, p. 230.

rendre compte des multiples solutions inventées à l'époque pour résoudre les problèmes rencontrés par l'écriture officielle de l'histoire dans le régime absolutiste louis-quatorzien, sans cesse prise dans l'injonction paradoxale de relater les merveilles extraordinaires de la geste royale sans pouvoir sortir néanmoins du cadre du récit vraisemblable de l'histoire objective à vocation savante qui se développe à la même époque.

Oralité ordinaire : l'histoire sans qualité

Parce qu'elle fut aussi une guerre médiatique moderne entre les grandes puissances européennes, la guerre de Hollande fut d'emblée un moment d'intense production journalistique⁹. Le contexte guerrier offre en effet aux journaux français quantité d'événements politiques à capter sur le vif, pour faire simultanément œuvre d'information, d'histoire et de propagande monarchique¹⁰. La campagne militaire de 1672 apparaît de ce point de vue comme un moment particulièrement propice pour mettre en scène l'enregistrement immédiat des événements, comme le souligne la *Gazette*, organe officiel du pouvoir :

Ne vous l'avais-je pas bien dit, qu'à voir la rapidité de la victoire du roi, l'histoire ne pourrait la suivre, si elle ne travaillait à la narration de ses exploits, avec une diligence extraordinaire¹¹ ?

Il n'y a point de temps à perdre, ni pour l'historien, ni pour le lecteur. Il faut que tous deux se dépêchent, l'un d'écrire, et l'autre de lire, les conquêtes que le roi vient de faire, pour n'être pas surpris par celles qui doivent continuellement suivre¹².

Combien de victoires enchaînées les unes aux autres ! Quelle rapidité de conquêtes ! et qui de tant de fameux conquérants des siècles passés, prit autant de place en plusieurs campagnes, que le roi en réduit en quelques journées ? La postérité aura peine à croire ce que l'histoire lui en apprendra : et nous-mêmes

9 Voir Marion Brétéché, *Les compagnons de Mercure. Journalisme et politique dans l'Europe de Louis XIV*, Ceyzérieux, Champ Vallon, 2015 ; et Hendrik Ziegler, *Louis XIV et ses ennemis : image, propagande et contestation*, Vincennes, Presses universitaires de Vincennes, 2013.

10 Voir Christophe Schuwey, « Les périodiques dans l'écriture de l'histoire au XVII^e siècle », in Bernadette Rey Mimoso-Ruiz (dir.), *Histoire de l'écriture et écriture de l'H(b)istoire*, Toulouse, Presses universitaires de l'Institut catholique de Toulouse, 2016, p. 121-146.

11 *Gazette*, 1672, n° 75, p. 569 : « La prise de Grolle sur les Hollandais, par les troupes de l'évêque de Munster, jointes à celles de l'électeur de Cologne ; et le passage du Rhin, par celles du roi. »

12 *Gazette*, 1672, n° 76, p. 581 : « Les particularités de la prise d'Orsoy, Bürrig, Wesel, et Rhimberg. »

qui en sommes témoins, nous en avons assez à en être persuadés, tant cette manière de conquérir est extraordinaire et surprenante¹³.

Fidèle au rêve de Colbert d'une histoire immédiate du temps présent, ce thème de la course entre le temps de l'histoire et le temps de l'écriture est omniprésent dans les périodiques qui traitent des affaires militaires. L'éloge immédiat de l'exploit guerrier du roi donne aussi l'occasion de célébrer le faiseur d'éloge lui-même comme un habile praticien de l'histoire et de mettre en avant les qualités de l'historiographie journalistique, média souple, capable par son écriture au jour le jour de rester au plus près des événements, de souligner leur caractère exceptionnel, à la différence des grands récits continus qui paraissent longtemps après¹⁴.

La *Gazette* apparaît alors comme le moyen idéal de production d'une « histoire ordinaire et journalière¹⁵ », parallèle aux travaux produits par les historographes officiels, comme le rappelait d'emblée son fondateur, Théophraste Renaudot :

Guères de gens possible ne remarquent la différence qui est entre l'histoire et la gazette. Ce qui m'oblige de vous dire que l'histoire est le récit des choses advenues : *la gazette*, seulement le bruit qui en court. La première est tenue de dire toujours la vérité. La seconde fait assez si elle empêche de mentir. Et elle ne ment pas, même quand elle rapporte quelque nouvelle fausse qui lui a été donnée pour véritable¹⁶.

Contrairement au genre de l'« histoire », traditionnellement placé au sommet de la hiérarchie des genres littéraires, tant par sa haute exigence de véridicité que par la noblesse des personnes qu'elle se doit d'immortaliser, la gazette demeure un type de texte sans dignité, tant par le caractère falsifiable et consommable des nouvelles qu'elle rapporte que par la trivialité des sujets qu'elle est parfois amenée à aborder¹⁷. Cette faiblesse provient de son rapport particulier à la

13 *Gazette*, 1672, n° 80, p. 615 : « La fuite du prince d'Orange, avec toute l'armée hollandaise, du passage de l'Issel. »

14 Voir Virginie Cerdeira, *Histoire immédiate et raison d'État. Le Mercure François sous Louis XIII*, Paris, Classiques Garnier, 2021.

15 Charles Sorel, *La Bibliothèque française*, Paris, C^{ie} des libraires, 1667, 2^e éd., p. 359.

16 Théophraste Renaudot, « Relation des nouvelles du monde reçues tout le mois de mars 1632 », *Gazette*, 1632, p. 125. Voir Gilles Feyel, « Aux origines de l'éthique des journalistes : Théophraste Renaudot et ses premiers discours éditoriaux (1631-1633) », *Le Temps des médias*, n° 1, 2003, p. 175-189.

17 Voir Louis Marin, *Le Portrait du roi*, Paris, Éditions de Minuit, 1981, p. 57-59.

temporalité de l'histoire, puisqu'à la différence du récit historique qui relate des choses passées, déjà « advenues », la gazette rapporte des faits qui « courent » encore dans le temps présent. Cette contemporanéité de l'événement et du récit conduit dès lors à assimiler la gazette à du « bruit », c'est-à-dire à une profération orale, vivante, présente, mouvante, toujours susceptible de se contredire parce qu'elle n'a pas encore été formalisée par un écrit définitif apte à en fixer le contenu, à en garantir la véracité et à le transmettre par sa solidité même à la postérité. Le « bruit » apparaît donc comme la qualité et le défaut même de l'information journalistique, laquelle peut se prévaloir du mythe de la pureté de la source orale de l'information, tout en reconnaissant que le poids ainsi donné à la subjectivité l'empêche d'embrasser pleinement la vocation scientifique de l'écriture de l'histoire¹⁸.

Ce rapport à l'oralité, mis en scène dans les discours éditoriaux de la *Gazette*, se révèle être un aspect essentiel de la nouvelle composition du *Mercurie galant* que Jean Donneau de Visé invente à partir de la guerre de Hollande¹⁹. En effet, ce périodique, situé au croisement du paradigme galant et du journal d'information, se présente à cette date comme une série de conversations entre « nouvellistes », personnages fictifs monomaniaques férus d'informations qui s'avisent mutuellement et oralement des dernières nouvelles, à la manière d'un bureau des adresses. Or, dans ce dispositif où l'oralité confère une forme de légèreté, voire de distance comique suggérée par le recours à des personnages types, le récit des événements politiques du temps présent ajoute une tonalité sérieuse qui se voit ainsi, par contrepoint, mise en lumière²⁰. Au milieu des anecdotes mondaines que le *Mercurie galant* présente comme des histoires plus ou moins vraies ou « vraisemblables²¹ » à vocation divertissante, le passage

18 Voir Jacques Rancière, *Les mots de l'histoire. Essai de poétique du savoir*, Paris, Seuil, 1992, p. 9-22.

19 Voir Claude Bourqui et Christophe Schuwey, « Des *Nouvelles nouvelles* au *Mercurie galant* : les nouvellistes comme stratégie d'énonciation », *XVII^e siècle*, n° 270, 2016, p. 26-28 notamment ; ainsi que Déborah Blocker et Anne Piéjus, « Auctorialité, voix et publics dans le *Mercurie galant* », *XVII^e siècle*, n° 270, 2016, p. 3-8.

20 Voir Alexandre De Craim, « La guerre et ses dentelles. La campagne de Hollande dans le *Mercurie galant* (1672-1678) », *XVII^e siècle*, n° 270, 2016, p. 49-64.

21 *Mercurie galant*, « Dessein du second et troisième tome », Paris, Th. Girard, 1673, t. 2, p. 18. Sur l'adaptation de ce rapport traditionnel entre le vrai et le vraisemblable chez Donneau de Visé, voir sa préface aux *Nouvelles galantes, comiques, tragiques* (Paris, T. Quinet, 1669, t. 1), commentée par Christophe Schuwey, *Un entrepreneur des lettres au XVII^e siècle. Donneau de Visé, de Molière au Mercurie galant*, Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 87-90.

du Rhin doit donc ressortir par contraste comme un événement marquant, d'autant plus détonnant qu'il est vrai :

Le passage du Rhin près de Tolhuis était trop fameux, pour ne servir qu'un jour d'entretien aux Nouvellistes ; et cette action mémorable en contenait tant d'autres qui seules pourraient toutes passer pour des prodiges, qu'on ne doit pas s'étonner si on en parla longtemps. Il y avait plus de quatre jours qu'on s'en entretenait lorsque je fus aux nouvelles ; cependant je trouvai qu'on en parlait avec autant de chaleur et autant de plaisir qu'on avait fait le premier jour. J'écoutai ce que chacun en disait ; mais cette belle entreprise avait eu tant de circonstances mémorables, que je trouvais que les nouvellistes ne les savaient pas encore toutes ; et je me hasardai de leur dire que s'ils voulaient m'entendre sans m'interrompre, je leur en ferais un récit qui serait accompagné de beaucoup de particularités dont ils n'étaient pas bien instruits. Comme j'avais toujours passé plutôt pour nouvelliste écoutant, que pour conteur de nouvelles, cette proposition surprit toute l'assemblée, qui m'accorda avec beaucoup de joie le silence que je venais de lui demander, et je commençai aussitôt de la sorte²².

Conformément à l'idéologie du panégyrique princier, le grand fait fait parler. À l'inverse des nouvelles ordinaires qui sont consommées aussitôt que connues, le fait d'armes extraordinaire doit être une source intarissable de curiosité et d'admiration, un producteur toujours vivace d'informations et de « circonstances » toujours dignes d'être rapportées. Dans la mise en scène du récit du passage du Rhin, la sortie du silence du « nouvelliste écoutant » vient alors souligner le caractère mémorable de l'événement.

L'insistance du *Mercurie galant* sur cette fiction de conversation orale peut ici se lire comme une image de l'enregistrement idéal de l'événement, mimant par son degré de détails et sa quantité de « circonstances », la forme originelle des récits des témoins rapportés par les nouvellistes, forme brute, plurivoque et tournoyante que le récit-cadre orchestre pour mieux faire tourner la tête du lecteur admiratif²³ :

La confusion fut si grande aux bureaux des nouvellistes, les premiers jours de cette semaine, et tant de gens y parlèrent à la fois des conquêtes du roi, et

22 *Mercurie galant*, IX^e semaine [1672], « Nouvelles du 25. de Juin jusques au 2. de Juillet » (Paris, Th. Girard, 1673, t. 2, p. 279-281).

23 Voir la lettre de Marie de Sévigné à Roger de Bussy-Rabutin du 19 juin 1672 : « Je ne comprends pas le passage du Rhin à nage. [...] tout cela passe mon imagination et la tête m'en tourne. » (*Correspondance*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1972, t. 1, p. 534).

de la naissance de monsieur d'Anjou, que ceux qui parlaient ne s'entendaient pas eux-mêmes. [...] Après que chacun en fut demeuré d'accord, ils ouvrirent presque tous la bouche dans le même moment pour dire ce qu'ils savaient de particulier sur toutes les places conquises. Mais la confusion commençant à devenir grande, il y en eut un qui, aimant moins le bruit que les autres, s'avisa de dire qu'il fallait que chacun parlât à son tour et racontât ce qu'il savait de particulier²⁴.

Le *Mercurie galant* fait ainsi de l'oralisation un aspect essentiel de la restitution du grand événement historique, au point de faire de la « confusion » des paroles le symptôme de sa grandeur débordante qu'il lui faut canaliser afin de transformer le « bruit » en récit.

En ce sens, le *Mercurie galant* est conçu par ses rédacteurs comme un outil pour enregistrer les grands événements du règne, pour « servir de mémoire à ceux qui travailleront un jour à l'Histoire de notre siècle²⁵ » et pour participer incidemment à la politique royale²⁶. Néanmoins, le *Mercurie galant* et les gazettes en général sont perçus à l'époque comme des repoussoirs aux yeux des promoteurs de l'histoire officielle de Louis XIV, qui les accusent d'être une simple accumulation de circonstances, sans recul aucun, ne suivant « aucune règle, étant composé de tout ce qui s'est pu recueillir de mémoires²⁷ » :

L'histoire passe beaucoup de circonstances que le journal et les mémoires rapportent. Elle ne se met point en peine de combien de pas la tranchée a été avancée, et quels régiments sont entrés en garde chaque jour, quand cela n'a rien produit d'extraordinaire²⁸.

Ce n'est pas écrire l'histoire que de conter les actions des hommes sans parler de leurs motifs : c'est faire le gazetier, qui se contente de dire les événements des choses, sans remonter à leur source²⁹.

Le paradigme conversationnel et oral de ces journaux apparaît alors comme le corollaire de cette histoire à hauteur d'homme que les partisans de la grande

24 *Mercurie galant*, VII^e semaine [1672], « Nouvelles du 11. de Juin jusques au 18. » (Paris, Th. Girard, 1673, t. 2, p. 207-211).

25 *Nouveau Mercurie galant*, t. 1, janvier-mars 1677, p. 19.

26 Nous suivons ici de près les analyses de Christophe Schuwey, *Un entrepreneur des lettres*, *op. cit.*, p. 377-418.

27 Charles Sorel, *La Bibliothèque française*, *op. cit.*, p. 358.

28 Paul Pellisson, « Projet de l'histoire de Louis XIV, À M. Colbert » [1670], in *Lettres historiques de Monsieur Pellisson*, Paris, Nyon, 1729, t. 3, p. 424-425.

29 René Rapin, *Instructions pour l'histoire*, Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1677, p. 63.

histoire officielle rejettent. En effet, le *Mercuré galant* est certes un « lieu d'enregistrement des hauts faits³⁰ », mais il mêle aux hauts faits du roi les hauts faits individuels de soldats nobles, dont les familles publient ainsi l'honneur de leur nom. En cela, le *Mercuré* participe par nature à la conservation de la mémoire des simples particuliers, laquelle devait circuler oralement dans les salons comme toute nouvelle mondaine³¹. Le paradigme de l'oral est donc plus généralement le signe d'une particularisation de l'histoire, peu compatible avec le grand récit historique surplombant, centré sur le corps officiel du roi, dont rêve la propagande, soucieuse de lier l'histoire à la « chose publique³² ». Réciproquement, la publicité des événements de l'histoire officielle que rapportent les gazettes n'apparaît guère conciliable avec la privauté des événements particuliers dont se nourrit la galanterie, comme le rappelle d'ailleurs Madeleine de Scudéry :

Il y en a aussi qui ne se soucient guère de ces grands événements qu'on trouve dans les gazettes, qui aiment mieux ce qu'on appelle les nouvelles du cabinet, qui ne se disent qu'à l'oreille et qui ne sont bien sues que par des personnes du monde bien instruites, qui ont le jugement exquis et le goût délicat³³.

Dans ces conditions, l'enregistrement des événements par la grande histoire officielle se retrouve dans une impasse, puisque le système colbertien contraint justement les historiographes du règne à uniquement « se servi[r] des gazettes et de tout ce qui peut se recouvrer dans le public pour former le corps de son histoire³⁴ ». Ainsi exclus des arcanes du pouvoir, les historiographes en sont réduits à enregistrer les bons mots du roi et à « écrire, dans le registre [...] plusieurs choses que le Roi avait dites, pour les insérer dans son histoire³⁵ », toujours sous le contrôle étroit des ministres. Ravalée au niveau du « bruit » colporté par les gazettes³⁶, assimilée à des *ana*, le grand récit d'histoire du temps

30 Christophe Schuwey, « Le *Mercuré galant*, ou l'écriture collaborative du règne de Louis XIV », *Le Verger*, bouquet XIII, octobre 2018, p. 4, <<http://cornucopia16.com/wp-content/uploads/2018/10/article-de-Christophe-Schuwey.pdf>>, consulté le 5 juin 2023.

31 *Ibid.*, p. 8.

32 Voir Orest Ranum, *Artisans of glory: writers and historical thought in seventeenth century France*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1980, p. 75-96.

33 Madeleine de Scudéry, « Conversation de la manière d'écrire des Lettres », *Conversations nouvelles sur divers sujets*, Paris, Cl. Barbin, 1684, t. 2, p. 532 (reprenant une conversation de Clélie. *Histoire romaine*, Paris, A. Courbé, t. 4, II^e partie, livre III, 1655, p. 1136-1137).

34 Charles Perrault, *Mémoires de ma vie* [1702], éd. Paul Bonnefon, Paris, Laurens, 1909, p. 41.

35 *Ibid.*, p. 40.

36 Voir Primi Visconti, *Mémoires*, cités dans R. Picard, *Nouveau corpus racinienum. Recueil - inventaire des textes et documents du XVII^e siècle concernant Jean Racine*, Paris, CNRS Éditions,

présent voulu par le pouvoir se voit donc paradoxalement privé de la dignité suffisante pour être publié du vivant du roi :

[Racine et Boileau] jugèrent avec raison que l'histoire d'un prince tel que le feu roi [Louis XIV], et remplie d'événements si grands, ne pouvait ni ne devait être écrite que cent ans après sa mort, à moins que de vouloir ne donner que de fades extraits de gazettes, comme ont fait les misérables écrivains qui ont voulu se mêler de faire cette histoire³⁷.

Et de fait, l'*Éloge historique du roi sur ses conquêtes depuis l'année 1672 jusqu'en 1678* de Racine et Boileau est demeuré à l'usage privé du prince³⁸. Mais cet échec tout relatif doit être mis en parallèle avec les autres écrits produits à l'occasion du passage du Rhin, dont ceux justement publiés par les futurs historiographes royaux, lesquels ont exploré d'autres modes d'exploitation de l'oralité dans l'écriture de l'histoire.

Oralité merveilleuse : le mythe ludique

Le passage du Rhin en 1672 donna l'occasion à de nombreux poètes plus ou moins célèbres, pensionnés du roi ou rêvant de l'être, de faire valoir leur talent de panégyriste. Parmi eux, le vieux Corneille, expert de la représentation héroïque, publia rapidement *Les Victoires du roi sur les conquêtes de Hollande en l'année 1672*, plongeant directement le lecteur aux côtés de Louis XIV sur le bord du Rhin au moment de l'assaut. Mais, parce que la poésie en vers permet de créer des fictions vraisemblables, à la marge des circonstances historiques, et de faire de légères entorses à l'exacte vérité exigée par le genre de l'histoire, Corneille met dans la bouche du roi un bref discours totalement inventé que les historiens auraient rêvé d'enregistrer :

Nous n'avons plus, dit-il, affaire à ces Bataves
De qui les corps massifs n'ont que des cœurs d'esclaves ;
Non, ce n'est plus contre eux qu'il nous faut éprouver,

1976, p. 138-139 : « [Boileau et Racine] ont lu hier chez Madame de Montespan quelques parties de leur histoire ; le Roi secouait la tête et de temps en temps, il disait tout bas à Madame de Montespan : Gazettes, gazettes ! »

37 Jean-Baptiste Henri Du Troussel de Valincour, lettre à Joseph Thoulhier d'Olivet, citée dans *Histoire de l'Académie française, depuis 1652 jusqu'à 1700*, Paris, J.-B. Coignard, 1729, p. 333-334.

38 Voir la notice de R. Picard dans Jean Racine, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. 2, 1960, p. 1046.

C'est Rome, et les Césars que nous allons braver.
De vos ponts commencés abandonnez l'ouvrage,
Français, ce n'est qu'un fleuve, il faut passer à nage,
Et laisser en dépit des fureurs de son cours,
Aux autres nations un si tardif secours.
Prenez pour le triomphe une plus courte voie,
C'est Dieu que vous servez, c'est moi qui vous envoie ;
Allez, et faites voir à ces flots ennemis
Quels intérêts le Ciel en vos mains a remis³⁹.

Habilement dramatisée par l'évocation préalable du « silence⁴⁰ », la prise de parole du roi, unique dans le poème, coïncide exactement avec la prise de décision de « passer à nage », décision extraordinaire qui distingue le roi d'avec ses prédécesseurs antiques qui franchirent le Rhin par ponts de bois. Rivalisant avec les Anciens qu'il surpasse en bravoure, le roi est ainsi présenté comme un héros moderne qui s'émancipe de toute la tradition pour affirmer une gloire inédite, centrée sur sa propre personne, son « moi » absolu et quasi-divin⁴¹. Il n'est alors pas anodin que la mise en valeur de ce décisionnisme souverain typiquement cornélien passe par une forme d'oralité, puisque celle-ci permet de montrer, par l'union de la pensée et de l'action, le *fiat* instantané de la volonté du monarque. À l'image du Rubicon chez Suétone, la parole royale inscrit donc le franchissement du Rhin dans le plan de la providence divine, ce qui a pour effet de lier le régime de la représentation historique à celui de l'épopée chrétienne.

Mais la faillite du merveilleux chrétien dans la seconde partie du XVII^e siècle pousse davantage les poètes à adopter le merveilleux païen dans les œuvres encomiastiques, comme le rappelle justement le *Mercurie galant* qui, à propos du passage du Rhin, exhorte avec ironie, dans une parodie de lettres patentes, les poètes médiocres à s'abstenir, les satiriques à se moquer des Hollandais et les plus ambitieux à rimer les noms barbares de Hollande et à faire parler les divinités païennes du Rhin⁴². Le programme mythologique ainsi esquissé décrit

39 Pierre Corneille, *Les victoires du Roi sur les États de Hollande en l'année M.DC.LXII*, 1672, v. 249-260, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1987, t. 3, p. 1163.

40 *Ibid.*, v. 196, p. 1162.

41 Sur la mise en scène de l'absolutisme du moi royal chez Corneille, voir Hélène Merlin-Kajman, *L'absolutisme dans les Lettres et la théorie des deux corps. Passion et politique*, Paris, Honoré Champion, 2000, p. 52-59.

42 *Mercurie galant*, « Règlement sur les revenus du Parnasse en faveur des conquêtes de l'invincible Louis XIV », Paris, Th. Girard, 1673, t. 3, p. 80-104.

en réalité des productions poétiques bien réelles de l'époque : les *Entretiens du Rhin et de la Meuse* de René de La Chèze, qui imagine le dialogue du couple de dieux fluviaux en admiration devant le passage de Louis XIV⁴³ ; ainsi que la deuxième *Épître au roi* de Boileau qui feint d'abandonner sa verve satirique pour s'adonner à l'éloge du monarque, mais sur le ton léger de la réticence permanente. Dans cette dernière, l'exploit historique est d'abord montré depuis le point de vue des naïades du Rhin qui dépeignent au dieu fluvial l'arrivée du roi :

« Nous l'avons vu, dit l'une, affronter la tempête
De cent foudres d'airain tournés contre sa tête.
Il marche vers Tholuis, et tes flots en courroux
Au prix de sa fureur sont tranquilles et doux.
Il a de Jupiter la taille et le visage ;
Et, depuis ce Romain, dont l'insolent passage
Sur un pont en deux jours trompa tous tes efforts,
Jamais rien de si grand n'a paru sur tes bords. »
Le Rhin tremble et frémit à ces tristes nouvelles ;
Le feu sort à travers ses humides prunelles.
« C'est donc trop peu, dit-il, que l'Escaut en deux mois
Ait appris à couler sous de nouvelles lois ;
Et de mille remparts mon onde environnée
De ces fleuves sans nom suivra la destinée !
Ah ! périssent mes eaux ! ou par d'illustres coups
Montrons qui doit céder des mortels ou de nous »⁴⁴.

Au regard de la mise en scène de l'oralité, la prosopopée du Rhin imaginée par Boileau semble jouer le même rôle que le discours que Corneille prête au roi, paroles grandioses émanant d'une forme de transcendance divine. Cependant, contrairement aux paroles du roi qui visent à s'intégrer dans le paradigme de la vérité historique ou de la vraisemblance du récit, les paroles des divinités païennes se présentent ici comme un jeu, un surplus d'oralité invraisemblable. Au lieu de renforcer l'éloge du roi par sa fureur divine, l'étonnement des dieux païens perturbe la représentation en y surimprimant de la fiction. Plus précisément, en laissant le roi silencieux, Boileau maintient le plan de l'action historique dans une forme de pureté de la représentation, déléguant le merveilleux à des personnages de spectateurs internes qui restent comme au bord du tableau

43 René de La Chèze, *Les entretiens du Rhin et de la Meuse sur la campagne triomphante de l'année présente 1672*, Paris, Fr. Muguet, 1672.

44 Nicolas Boileau, *Épître IV* [1672], v. 45-68, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1966, p. 114.

d'histoire. Or, un tel chiasme, qui fait monter sur scène le royal amateur de ballets mythologiques devant des dieux païens devenus spectateurs parlants, permet de rendre acceptable le style hyperbolique de l'éloge, si peu compatible avec l'histoire⁴⁵, en le plaçant justement dans la bouche d'énonciateurs décrochés d'avec le temps de l'histoire et de la providence chrétienne. La prosopopée du Rhin apparaît ainsi comme une fantaisie poétique totalement assumée, dont l'in vraisemblance est astucieusement comparée à celle de l'exploit militaire lui-même, comme le souligne Boileau prenant la parole au début de l'*Épître* :

Il faut au moins du Rhin tenter l'heureux passage.
 Un trop juste devoir veut que nous l'essayons.
 Muses, pour le tracer, cherchez tous vos crayons.
 Car, puisqu'en cet exploit tout paraît incroyable,
 Que la vérité pure y ressemble à la fable,
 De tous vos ornements vous pouvez l'égayer [...] ⁴⁶.

Selon le principe classique que « le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable⁴⁷ », le poème historique revendique l'usage de tous les ornements de la fable comme la prosopopée pour perturber le régime de la vraisemblance ordinaire du récit, afin de rendre comme équivalents l'in vraisemblance de certaines vérités historiques et l'in vraisemblance de la fiction mythologique.

Mais ce renversement de perspective, qui tend à recréditer l'histoire par la fiction, demeure contesté au nom de l'exigence de sérieux de l'entreprise historiographique⁴⁸. C'est que Boileau au fond entérine l'impossibilité d'accéder à la vérité historique et assume le fait de n'avoir accès qu'à une information lacunaire et sans qualité :

45 Voir les annotations de Jean Racine sur le *Comment il faut écrire l'histoire* de Lucien (*Œuvres complètes*, *op. cit.*, p. 197-201).

46 Nicolas Boileau, *Épître IV*, v. 30-35 (*Œuvres complètes*, *op. cit.*, p. 113-114).

47 Nicolas Boileau, *Art poétique*, chant III, v. 48 (*ibid.*, p. 170). Voir également Jean Racine et Nicolas Boileau, *Éloge historique*, *op. cit.*, t. 2, p. 210-211 : « Par là on peut voir qu'il y a quelquefois des choses vraies qui ne sont pas vraisemblables aux yeux des hommes, et que nous traitons souvent de fabuleux, dans l'histoire, des événements qui, tout incroyables qu'ils sont, ne laissent pas d'être véritables. »

48 Voir la lettre de Roger de Bussy-Rabutin à Jean Corbinelli du 24 octobre 1672 (Paris, Charpentier, 1858, t. 2, p. 174) : « Vous me demandez comment je ferais si j'étais son historien [de Louis XIV] pour persuader à la postérité les merveilles de sa campagne. Je dirais la chose uniment et sans faire tant de façons qui, d'ordinaire, sont suspectes de fausseté ou au moins d'exagération ; et je ne ferais pas comme [Boileau-]Despréaux qui, dans une épître qu'il adresse au roi, fait une fable des actions de sa campagne parce, dit-il, qu'elles sont si extraordinaires qu'elles ont déjà grand air de fable. »

Je ne sais si les rangs de ceux qui passèrent le Rhin à la nage devant Tolhuis sont fort exactement gardés, dans le poème que je donne au public ; et je n'en voudrais pas être garant : parce que franchement je n'y étais pas, et que je n'en suis encore que médiocrement instruit. Je viens même d'apprendre en ce moment que monsieur de Soubise, dont je ne parle point, est un de ceux qui s'y est le plus signalé. Je m'imagine qu'il en est ainsi de beaucoup d'autres, et j'espère de leur faire justice dans une autre édition. Tout ce que je sais, c'est que ceux dont je fais mention ont passé des premiers. Je ne me déclare donc caution que de l'histoire du fleuve en colère, que j'ai apprise d'une de ses naïades qui s'est réfugiée dans la Seine⁴⁹.

En faisant entrer dans le paratexte une naïade issue du texte, Boileau exhibe avec humour la clôture référentielle du poème. Dès lors, l'histoire racontée se réclame d'un témoignage oral résolument fictif et mythique qui vient ostensiblement suppléer au manque d'informations réelles – lesquelles sont pourtant a priori accessibles dans les journaux, mais auraient dégradé le poème au rang de gazette en égrenant en détail les noms et les rangs de tous les combattants. Au-delà de sa vocation ludique de récréation récréative, l'oralité mythologique du poème apparaît donc finalement comme une façon de compenser la dégradation de l'écriture de l'histoire lorsque celle-ci se met à enregistrer le bruit du monde et à se focaliser sur les circonstances exactes de l'événement. Libérée des détails à enregistrer, la prosopopée mythique remplace ainsi opportunément le bruit des événements qui paradoxalement aurait fait déchoir l'histoire de sa dignité.

On pourrait alors conclure que, face à l'impossibilité de remplir les exigences contradictoires du récit historique, le poète fabulateur crée par jeu un simulacre de parole mythique qu'il met dans la bouche des dieux païens. Mais c'est un simulacre qui ne leurre personne et qui ne prétend même plus le faire⁵⁰. C'est plutôt une représentation de la parole d'éloge, inventée à dessein pour tenir lieu de la parole idéale qui ne peut être représentée. Elle ne vise pas à se substituer au discours de louange du roi, mais à signifier son absence, ou plutôt l'impossibilité de le faire advenir dans le champ de la représentation, puisqu'il paraît toujours être vain, topique et commandé par le pouvoir dès qu'un auteur le met sur le papier. La prosopopée se veut alors comme le signe qu'il y a eu un événement historique à ce point extraordinaire qu'il ne peut justement y en avoir de

49 Nicolas Boileau, Avis « Au lecteur », *Épître IV*, Paris, Gallimard, coll. « Poésie/Gallimard », 1985, p. 179.

50 On renvoie ici aux analyses de Louis Marin, notamment dans « Représentation et simulacre », 1978, repris dans *De la représentation*, Paris, Gallimard/Seuil, 1994, p. 303-312.

témoignage oral suffisant dans l'histoire. En faisant entendre ce qui manque et ne peut pas être dit, cette parole mythique factice invite ainsi à renouer sur un autre mode d'adhésion – celui ludique et distancié de la fable⁵¹ – avec l'événement historique qu'elle simule, érigé dès lors lui-même au rang de mythe dont la puissance serait inaccessible mais implicitement agissante.

Oralité silencieuse : l'inscription éloquente

L'habillage mythologique des poèmes de circonstance autour du passage du Rhin est un lieu commun des œuvres encomiastiques du XVII^e siècle, présent dans la peinture comme dans les médailles, et est souvent considéré comme un simple ornement postiche hérité de la Renaissance⁵². Toutefois, ce recours à l'apparat mythologique prend davantage sens si l'on se rappelle que le mythe et la fable (*fabula, fari*) font encore un peu référence à la parole collective, au chant originel proféré par la communauté unifiée⁵³. Cette communion orale des individus autour du récit d'un événement fondateur dont le bruit se propagerait indéfiniment est bien sûr elle-même un mythe, mais c'est précisément le mythe auquel l'écriture de l'histoire propagandiste rêve et qu'elle ne peut qu'écraser, si l'on suit les analyses de Jean-Luc Nancy :

[La littérature,] qui interrompt le mythe, n'aurait de cesse de rétablir une continuité par-delà cette interruption.

Elle ne sait pas ce qu'elle a interrompu : elle sait seulement qu'elle s'inaugure d'un trait, d'une incision, et elle nomme « mythe » ce qu'elle se représente avoir été présent en deçà de ce trait. Son propre mythe, dès lors, est de renouer avec « le mythe », de se refonder dans « le mythe » (dans sa puissance poétique et performatrice), c'est-à-dire *en elle-même*... Mais autant ce mythe la hante, autant le trait d'écriture, bravant cette hantise, ne doit jamais cesser de l'interrompre à nouveau⁵⁴.

Ne pouvant retrouver l'oralité du *muthos* qu'elle fantasma et qu'elle se figure avoir interrompue, l'écriture de l'histoire, en tant que *logos*, se retrouve dans une impasse que les artifices de la poésie peuvent à la limite assumer et contourner par la fiction mythologique.

51 Nous suivons ici les analyses d'Aurélia Gaillard dans *Fables, mythes, contes : l'esthétique de la fable et du fabuleux (1660-1724)*, Paris, Honoré Champion, 1996.

52 Voir Jean Seznec, *La survivance des dieux antiques* [1940], Paris, Flammarion, 1993, p. 374-376.

53 Voir Mircea Eliade, *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard, 1963, p. 195-199.

54 Jean-Luc Nancy, *La communauté désœuvrée*, Paris, Christian Bourgois, 1986, p. 179.

Toutefois, d'autres solutions recourant à la mythologie païenne furent imaginées pour renouer avec l'oralité mythique du grand événement historique, comme on peut le voir à travers la querelle sur le style des inscriptions qui éclata autour des peintures de la galerie des glaces de Versailles par Le Brun. L'échec permanent des grands récits des historiographes royaux, depuis Pellisson jusqu'à Boileau et Racine, a pu en effet conduire le pouvoir à privilégier la transmédialité en faisant dialoguer texte et image, écriture épigrammatique et peinture mythologique⁵⁵. Dans le programme iconographique initial du palais, les inscriptions de la galerie étaient en latin de la main de Paul Tallemant, et on pouvait lire sous le tableau mythologique du passage du Rhin, représentant Louis XIV armé du foudre jovien et entouré des divinités païennes :

Rvunt / simul / vrbes / et / divtissima / vires maris / commercia / sarta / bataviae
 [Croulent en même temps les villes et, avec le commerce florissant, la puissance maritime, fleuron de la Hollande]
Rhenus superatus / in praesentia hostivum
 [Le Rhin est dompté en présence des ennemis]
Rheni / superati / indignatio
 [Colère du Rhin dompté]⁵⁶.

Toutefois, à la demande de Louvois, François Charpentier est invité à refaire les inscriptions en français. L'inscription figurant sous le passage du Rhin devient alors :

Le merveilleux passage du Rhin donne entrée aux Français jusques dans le cœur de la Hollande, et rien ne peut résister à la justice des armes du roi, ni retarder la rapidité de ses conquêtes⁵⁷.

La phrase, longue, poétique et emphatique, se lit comme une description *in vivo* de ce que représente le tableau, conformément au chiasme traditionnel qui fait de

55 Voir Gérard Sabatier, *Versailles ou la figure du roi*, Paris, Albin Michel, 1999 ; ainsi que « Sous les plafonds de Versailles. Archéologie et anthropologie de la consommation des signes du roi pendant la monarchie absolue », in Alan Ellenius (dir.), *Iconographie, propagande et légitimation*, Paris, PUF, 2001, p. 243-272. La transmédialité est aussi au cœur des descriptions de médailles dans le livre des *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand* (Paris, Imprimerie royale, 1702), où figure évidemment une description vivante du passage du Rhin (p. 123).

56 Voir Florence Vuilleumier-Laurens et Pierre Laurens, « La découverte et le déchiffrement des inscriptions latines de la Galerie des Glaces à Versailles », *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, n° 86, 2007, p. 98 et 160.

57 Le texte, aujourd'hui disparu, est rapporté dans le *Mercur galant* de janvier 1685 (Lyon, Th. Amaury, 1685, t. 1, p. 119).

la peinture une poésie muette et la poésie une peinture parlante⁵⁸. Mais le texte de l'inscription est justement jugé trop orné, trop bavard, et par là peu conforme à la sobriété du vrai style de l'histoire, si bien qu'il est à nouveau modifié pour être raccourci en : « Passage du Rhin en présence des ennemis. 1672 » – formule laconique due à Racine et Boileau, lequel à ce propos commentait :

Les inscriptions doivent être simples, courtes et familières. La pompe, ni la multitude des paroles n'y valent rien, et ne sont point propres au style grave, qui est le vrai style des inscriptions. Il est absurde de faire une déclamation autour d'une médaille, ou au bas d'un tableau ; sur tout lors qu'il s'agit d'actions comme celles du roi, qui étant d'elles-mêmes toutes grandes et toutes merveilleuses, n'ont pas besoin d'être exagérées.

Il suffit d'énoncer simplement les choses pour les faire admirer. *Le passage du Rhin* dit beaucoup plus, que *le merveilleux passage du Rhin*. L'épithète de *merveilleux* en cet endroit, bien loin d'augmenter l'action, la diminue et sent son déclamateur qui veut grossir de petites choses. C'est à l'inscription à dire, *voilà le passage du Rhin* ; et celui qui lit saura bien dire sans elle, *Le passage du Rhin est une des plus merveilleuses actions qui aient jamais été faites dans la guerre*. Il le dira même d'autant plus volontiers, que l'inscription ne l'aura pas dit avant lui ; les hommes naturellement ne pouvant souffrir qu'on prévienne leur jugement, ni qu'on leur impose la nécessité d'admirer ce qu'ils admireront assez d'eux-mêmes. [...] Ajoutez à tout cela que ces tableaux étant dans l'appartement du roi, et ayant été faits par son ordre ; c'est en quelque sorte le roi lui-même qui parle à ceux qui viennent voir sa galerie⁵⁹.

Contre le style pompeux de Charpentier, Boileau plaide pour un style lapidaire typique de l'atticisme dominant chez les partisans des Anciens. Malgré son contexte d'exposition, au milieu de la galerie des glaces, l'inscription doit renoncer au style des discours officiels d'apparat pour privilégier le style simple et familier, c'est-à-dire un « style naturel et aisé tel que celui dont on se sert ordinairement dans la conversation⁶⁰ », afin de mettre l'inscription au niveau des énoncés oraux ordinaires. Mais c'est une oralité toute paradoxale qui apparaît alors, puisque l'inscription demeure dans une forme de gravité silencieuse pour mieux susciter la parole par un effet d'intensification litotique⁶¹.

58 Voir Marc Fumaroli, « *Muta eloquentia* : la vision de la parole dans la peinture de Nicolas Poussin », in *L'École du silence. Le sentiment des images au XVII^e siècle*, Paris, Flammarion, 1998, p. 189-231.

59 Nicolas Boileau, *Discours sur le style des inscriptions*, 1685 (*Œuvres complètes, op. cit.*, p. 611-612).

60 *Dictionnaire de l'Académie française*, 1^{re} éd., 1694, art. « Familier ».

61 Voir Louis Marin, *Le Portrait du roi, op. cit.*, p. 76-80.

Comptant sur le seul effet de la disposition de l'image et du texte, l'inscription ne dit presque rien pour inciter le public à parler et à déchiffrer le tableau mythologique. Le dispositif retire ainsi la parole aux acteurs de l'histoire pour la faire produire et reproduire par le spectateur du tableau. En devenant locuteur, le lecteur de l'inscription est de là appelé à assumer l'autorité de l'énoncé et à prendre une part active dans la célébration de l'événement extraordinaire⁶². La parole que l'on espère recréer par cette économie de la représentation est une parole commune dans tous les sens du terme, circulante, redistribuée parmi tous les visiteurs de Versailles. Ces derniers semblent en quelque sorte invités à participer à un grand discours collectif, en fantasmant une co-énonciation avec le roi lui-même, imaginé en guide mystique de Versailles, conversant avec eux et leur désignant simplement et humblement le sujet des peintures qui le représentent en divinité païenne. La mémoire de l'événement historique se présente donc ici comme une construction orale commautaire : l'inscription parle à la place du roi et le public parle à la place de l'inscription.

Cependant, dans ce dispositif, le spectateur est supposé déjà connaître l'événement, lequel est désigné par un énoncé réduit à sa fonction déictique (« Voilà le passage du Rhin »). Vidé de toute épaisseur prédicative, l'inscription ne vise alors plus qu'à la réactualisation d'une connaissance laissée implicite. Or, ce savoir préalable que l'inscription fait affleurer dans l'esprit des visiteurs ne peut venir que des divers récits historiques déjà publiés et du bruit colporté par les gazettes, auprès d'un public déjà conditionné par les discours et les représentations du passage du Rhin, déjà prêt à « n'en parler qu'avec admiration⁶³ ». En d'autres termes, l'énoncé que Boileau refuse d'inscrire sous la toile est au fond supposé déjà appartenir à la *doxa*⁶⁴ : c'est une pensée diffuse que tout le monde a d'emblée dans l'esprit, une vérité admise que le dispositif transmédial ne cherche finalement qu'à réactualiser dans l'esprit du spectateur. Mais c'est

62 Cette transmission de l'autorité de l'auteur est au cœur de la théorie du sublime du Pseudo-Longin, traduit, commenté et défendu par Boileau : « tout ce qui est véritablement sublime a cela de propre, quand on l'écoute, qu'il élève l'âme, et lui fait concevoir une plus haute opinion d'elle-même, la remplissant de joie et de je ne sais quel noble orgueil, comme si c'était elle qui eût produit les choses qu'elle vient simplement d'entendre. » (*Traité du sublime*, chap. V, Nicolas Boileau [trad.], *Œuvres complètes*, *op cit.*, p. 348).

63 Marie de Sévigné, Lettre à Françoise de Grignan du 27 juin 1672 (*Correspondance*, *op. cit.*, t. 1, p. 542).

64 Voir Jean-Baptiste Dubos, *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture*, Paris, J. Mariette, 1719, t. 1, p. 191 : « Tout le monde est informé des principales actions de la vie du feu roi qui fait le sujet de tous les tableaux, et l'intelligence des curieux est encore aidée par des inscriptions placées sous les sujets principaux. »

précisément parce qu'il relève de la *doxa* qu'il ne peut être ni inscrit ni énoncé, si ce n'est sous la forme d'un para-doxe, capable de produire de la surprise à partir d'une chose bien connue.

Tout comme le poème mythologique, l'inscription tente donc ici de résoudre le problème intrinsèque des énoncés épидictiques, à savoir qu'ils ne peuvent être pris en charge par n'importe quel énonciateur. Parce que le discours de célébration ne peut être assumé par le pouvoir lui-même sans devenir ridicule et prétentieux, la phrase à dire est laissée en retrait, en latence, en puissance. Nul prince, nul témoin, nulle naïade ne prononce de discours, même par jeu, et la bouche du roi dans le tableau reste éternellement fermée. Selon le principe de l'*idea*, le dispositif unit le tableau et l'inscription sous le patronage d'une même idée qu'il retire et laisse sous-jacente, poussant le texte à puiser son effet dans l'image qui lui échappe, et l'image inversement dans le texte⁶⁵. L'idée du caractère extraordinaire de l'événement, qu'aucun moyen technique ordinaire ne peut représenter, a ainsi vocation à être suscitée par le mystère que chaque *medium*, écrit et pictural, rencontre dans son face-à-face avec l'autre.

L'événement historique est tout entier condensé dans un nom ancré dans la mémoire collective : « Le passage du Rhin » – un nom comme labellisé, devenu iconique au sens fort du terme, et qu'il suffit de dire pour que la fonction épидictique de célébration de l'événement se réactive à chaque fois. Ainsi, l'inscription se distingue bien du poème mythologique, car si l'une et l'autre évitent tout rapport aux sources historiographiques et tirent leur pouvoir de la mise en scène de la parole, l'inscription repose par contre sur un effet de fascination et non de jeu, d'adhésion et non de feinte. Avec son inscription suggestive, la peinture mythologique du grand événement peut alors espérer renouer avec les fonctions du mythe, entendu comme grande parole collective du *muthos*. En interrompant l'écriture de l'histoire et en refusant de développer un quelconque discours sur l'événement, le dispositif inscriptionnel se délie du *logos*. Et c'est finalement par une telle déliaison que l'événement se voit conférer une dimension mythique, qui ressuscite autour de lui, par un dispositif d'oralisation, une parole collective comparable à la parole mythique du *muthos*, et que l'écriture de l'histoire ne pourra qu'écraser.

Dans ces conditions, la galerie des glaces se présente bien comme le prolongement par ses propres moyens du fantasme de l'oralité de l'histoire. Sauf que l'oralité n'y est alors plus un défaut ou un jeu, mais une performance à recréer à chaque fois – performance orale qui requiert néanmoins une étape antérieure

65 Voir Louis Marin, *Le Portrait du roi*, op. cit., p. 148-149.

d'enregistrement de l'événement dont le bruit court parmi le peuple. Et c'est cette étape, vouée à l'indignité de l'espace public, qui est appelée à être dépassée, rejouée dans un second temps au sein du palais princier. Le bruit de l'histoire propagé dans les journaux est donc un moment essentiel mais pas suffisant de la propagande royale, que le pouvoir néanmoins fait à dessein dialoguer avec des dispositifs qui lui nient pourtant toute valeur.